

SÉCURISATION DU TRANSPORT INTERSITES DE PRÉPARATIONS PHARMACEUTIQUES À RISQUE

APPLICATION HOSPITALIÈRE DU CADRE UN 1851 – DISPOSITION SPÉCIALE 601 ?

Benoît Joly, pharmacien, chef adjoint,
secteur production

Jean-François Hermant, conseiller en prévention
et conseiller à la sécurité ADR

Marine Remy, Corentin Gaspard
et Claire Langhendries,
pharmaciens hospitaliers, secteur production

Clinique CHC MontLégia
4000 Liège, Belgique

INTRODUCTION

La centralisation des préparations stériles hospitalières, notamment cytotoxiques, impose de sécuriser le transport intersites.

Début 2026, au Groupe santé CHC, la production des préparations stériles de la Clinique CHC Waremme a été reprise par la Clinique CHC MontLégia.

Cette réorganisation a impliqué la mise en place d'un transport interne de préparations stériles toxiques et non toxiques, ambiantes et réfrigérées, **reposant sur une analyse de risque, les exigences PIC/S et le cadre réglementaire UN1851 lié au transport de marchandises dangereuses par la route (ADR).**

MÉTHODES

Entre avril 2025 et janvier 2026, **un groupe de travail «centralisation des préparations»** et **un groupe dédié au transport intersites** ont été constitués. Une analyse de risque pluridisciplinaire a couvert l'ensemble du circuit : conditionnement, ergonomie, transport routier, réception et gestion des incidents.

Les préparations concernées ont été classées initialement sous la désignation **ADR UN1851** (médicament liquide toxique, N.S.A.), **avant confirmation** par la cellule **ADR-ADN du SPW Wallonie que nos préparations disposaient de l'application de la disposition spéciale 601** et étaient ainsi dispensées des obligations ADR.

No ONU	Nom et description	Classe	Code de classification	Groupe d'emballage	Étiquettes	Dispositions spéciales	Quantités limitées	Emballage			Citernes mobiles et conteneurs pour vac	
								Instructions d'emballage 4.1.4	Dispositions spéciales d'emballage 4.1.4	Dispositions pour l'emballage en commun 4.1.10	Instructions de transport 7.3.2	Dispositions spéciales 4.2.5.3
(1)	(2)	(3a)	(3b)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9a)	(9b)	(10)	(11)
1849	SULFURE DE SODIUM HYDRATE contenant au moins 300% d'eau	8	C6	II	8	523	LQ23	P002 IBC08	B4	MP10	T3	TP33
1851	MÉDICAMENT LIQUIDE TOXIQUE, N.S.A.	6.1	T1	II	6.1	221 274 601	LQ17	P001	PP6	MP15		
1851	MÉDICAMENT LIQUIDE TOXIQUE, N.S.A.	6.1	T1	III	6.1	221 274 601	LQ19	P001 LP01 R001	PP6	MP15		
1864	MÉTAL (Pb)	4.2	S4	I	4.2		LQ00	P401		MP03	S01	TP33
1855	CALCIUM PYRPHORIQUE ou ALLIAGES pyrophoriques	4.2	S4	I	4.2		LQ0	P404		MP13		

Extrait UNECE, ADR «PARTIE 3, Liste des marchandises dangereuses, dispositions spéciales et exemptions relatives au transport de marchandises dangereuses emballées en quantités limitées», **disposition spéciale 601 (jaune)**

601 Les produits pharmaceutiques (médicaments) prêts à l'emploi, fabriqués et conditionnés pour la vente au détail ou la distribution pour un usage personnel ou domestique ne sont pas soumis aux prescriptions de l'ADR.

Disposition spéciale 601 applicable au code UN1851

Néanmoins, **des exigences strictes d'emballage ainsi que la formation réglementaire du personnel** ont été maintenues.

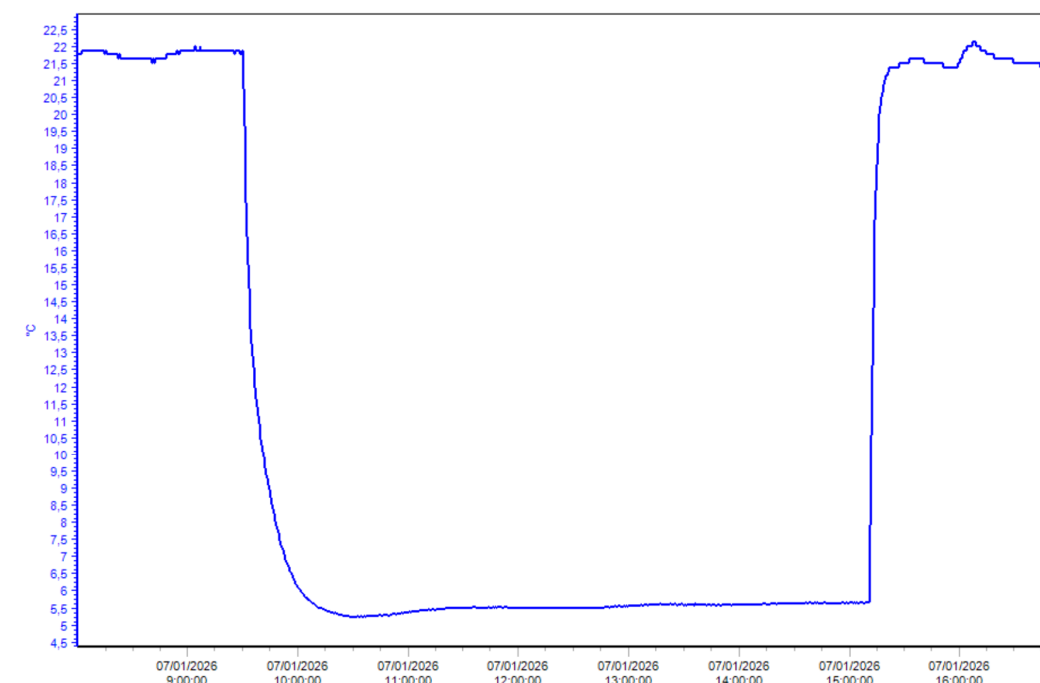
Le conditionnement a été sécurisé par la sélection de bacs ergonomiques adaptés et par la formalisation de procédures couvrant la standardisation des contenants, la séparation des flux ambiant/réfrigéré, le double contrôle et la traçabilité documentaire.

RÉSULTATS

Le dispositif repose sur des bacs dédiés, rigides et ergonomiques, **réduisant le risque d'exposition et les contraintes physiques** pour les transporteurs internes.

Des tests internes de maintien de la température ont été réalisés en conditions réfrigérées selon différents scénarios de chargement. La solution retenue a démontré un **maintien de la température supérieur à 8 heures**, pouvant atteindre **24 heures**, offrant une **marge de sécurité** en cas de retard logistique ou d'incident routier.

Les trajets ont été rationalisés afin de limiter les manipulations intermédiaires. Le premier transport opérationnel, réalisé le **6 janvier 2026**, s'est déroulé sans incident et constitue la base d'une **démarche d'amélioration continue**.



Exemple de test température réalisé : bac 445x320x290, 1 poche 2-8°C,
2 glaçons à -20 -25°C, température maintenue pendant > 4h

CONCLUSION

Ce projet illustre une application pragmatique et sécurisée du transport en milieu hospitalier. La **gouvernance dédiée**, une **approche ergonomique** et des **tests de stabilité thermique** permettent de sécuriser durablement le transport intersites tout en soutenant la centralisation de la production.

PROCÉDURE

~ Pour la **préparation des produits** et leur **transport**



FORMATION

- ~ **Spécifique au transport** de produits cytotoxiques réfrigérés ou à température ambiante avec **attestation certifiante**
- ~ Effectuer un **transport conforme** et savoir **comment réagir en cas d'accident**



Exemple de bordereau pour l'envoi
vers la pharmacie
de la Clinique CHC Waremm
avec la partie centrale à compléter
par le coursier/transporteur

